



Avril 2014

Lettre d'information FO n°12 :

ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau

Femmes - hommes, sommes-nous égaux au travail ? Depuis plusieurs mois, administration et syndicats travaillent au niveau national à l'élaboration d'une nouvelle charte pour l'égalité professionnelle au sein de nos ministères.

Dans ce débat avec l'administration, les informations et données statistiques précises nous font défaut (le Bilan Social du ministère demeure trop flou et généraliste pour identifier les injustices et difficultés que nous rencontrons au quotidien). Force Ouvrière souhaite se doter d'informations pertinentes, décrivant fidèlement la réalité des situations des uns et des autres pour donner tout leur poids aux revendications des agents et agentes du ministère et des établissements publics sous tutelle. Pour cela, Force Ouvrière vous propose de remplir un questionnaire sur l'égalité professionnelle. Il est anonyme, se remplit rapidement et permet votre expression par commentaires libres.

Répondre à l'enquête [ici](#)

Chantier sur les statuts des personnels de l'environnement : Une nouvelle réunion s'est tenue à la DRH du ministère le 27 mars dernier. Si quelques avancées sur le dossier des ITA ont pu être constatées, l'évolution statutaire des TE et la transformation (d'une partie) des ATE en TE est toujours en attente d'un arbitrage interministériel.

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

Guide statutaire sur les agents techniques de l'environnement et les techniciens de l'environnement : Force Ouvrière a réactualisé son guide statutaire pour les ATE et les TE. Ce document regroupe les informations utiles pour les agents et techniciens.

Le guide est disponible [ici](#)

Pour mémoire, le guide pour les ITA est disponible [ici](#)

Concours de technicien supérieur de l'environnement : Le concours d'accès au grade de TSE est ouvert. La date limite d'inscription est fixée au 29 avril.

Consulter les informations sur le concours [ici](#)

Garantie individuelle du pouvoir d'achat : Le Journal officiel du 12 mars 2014 a publié l'arrêté du 3 mars 2013. Cet arrêté fixe les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'Indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) au titre de l'année 2014.

Consulter les informations [ici](#)

Résultats de la CAP des TE du 27 février : Les résultats de la CAP nationale des techniciens de l'environnement sont diffusés par l'administration.

Consulter le procès-verbal [ici](#)

Titularisation des agents contractuels : Les résultats des concours de catégorie B ont été publiés. Félicitations aux lauréats ! Par ailleurs, les arrêtés pour les adjoints administratifs et les adjoints techniques ont été publiés.

Télécharger les arrêtés pour les adjoints administratifs et techniques [ici](#)

Schéma d'emploi de l'ONEMA : Force Ouvrière interpelle la DG de l'ONEMA sur la gestion du plafond d'emploi et l'impérieuse nécessité de disposer d'une visibilité.

Télécharger le courrier de la FEETS-FO [ici](#)

Projet de loi biodiversité : Le projet de loi biodiversité, qui prévoit la création de l'agence française pour la biodiversité, a été présenté au dernier Conseil des ministres avant remaniement. Force Ouvrière avait dès le début fait part de son opposition à la création d'une agence française de la biodiversité qui engendrerait des suppressions de moyens.

Télécharger la loi [ici](#) et l'étude d'impact [ici](#)

Instruction de la tutelle aux Parcs nationaux : A travers deux communiqués, Force Ouvrière dénonce les conséquences du rattachement des Parcs nationaux à l'AFB et les conséquences des mutualisations à outrance pour supprimer encore et encore des effectifs au sein des Parcs nationaux

Télécharger le communiqué « Quel avenir pour les Parcs Nationaux » [ici](#)

Télécharger le communiqué « Quizz à l'attention des personnels des Parcs Nationaux » [ici](#)

Spécial impôts 2014 : Force Ouvrière met à disposition comme chaque année un guide impôts.

Consulter le supplément spécial impôts [ici](#)

Tous en grève le 15 mai prochain **A l'appel des organisations syndicales du** **ministère FO – CGT – FSU**

Pour défendre nos missions, nos services, nos moyens
Pour revendiquer la fin des suppressions d'emplois, l'augmentation de la
valeur du point d'indice et des conditions de travail décentes.